

les ventes par enchère qui ont eu lieu il y a quelques jours. On ne nous a renseigné aucune vente importante affectée depuis huit jours.

Vins.—La hausse que nous avons signalée sur les vins dans un de nos précédents bulletins se maintient fermement et les acheteurs offrent maintenant des prix beaucoup plus élevés qu'il y a quinze jours sans pourtant encore atteindre les limites auxquelles les détenteurs tiennent leur marchandise. L'importation cet automne est très légère et on a tout lieu de croire que l'opinion que nous émettions il y a quelques jours sur les cours qui prévaudraient avant longtemps se réalisera même avant le temps que nous avions supposé. Les vins Sherry et les Burgundy ports de 70c à 72½ sont complètement défectueux et on ne trouve guère de marchandise au-dessous de 71½ à 80c. Les qualités supérieures n'ont pas encore été affectées par la hausse que nous signalons sur les vins communs, mais il n'y a aucun doute qu'elle sera proportionnée aussitôt que la demande s'accroîtra d'avantage.

CHAMBRE DE COMMERCE.

L'assemblée trimestrielle de la Chambre de Commerce de cette ville a eu lieu hier après-midi. Le président, M. Hugh McLennan occupait le fauteuil. Il y avait beaucoup de membres présents, parmi lesquels une dizaine de canadiens-français.

Après la lecture des minutes du Conseil, le président prit la parole et passa en revue la conduite du bureau durant les derniers trois mois. Il s'est efforcé de mettre à effet la législation de la dernière session. L'acte réorganisant la Commission du Havre a été mis en force, et la nouvelle organisation se dispose à pousser vigoureusement les travaux d'amélioration du port et du chenal entre Québec et Montréal. L'acte concernant l'inspection n'est pas encore en opération complète et il y a quelques retards dans certaines nominations à raison de l'impossibilité de se pourvoir d'étalons.

Le président s'étendit longuement sur travaux d'amélioration qui sont commencés dans le port tant par le gouvernement que par la Commission. Il demanda à la chambre d'exprimer son opinion sur ce qui devait être fait.

M. Winn s'objecta spécialement à la construction du Pont du chemin de fer au Côteau Landing. Il craint qu'il ne soit une cause féconde d'accidents et d'embaras.

L'Hon. John Young esquissa tout un plan qui comprendrait l'amélioration des voies de navigation depuis les grands lacs jusqu'à Québec et il proposa, secondé par M. Thos. White la série de résolutions suivantes, qui après quelques objections de MM. Winn et S. Pratt furent adoptées :

1. Que l'augmentation de la population et celle de la production et de la consommation, font qu'il est de la plus haute importance de donner la plus grande extension et les facilités les plus complètes au trafic océanique et intérieur du Canada ainsi qu'aux divers chemins de fer qui aboutissent à notre port, éminant ainsi le prix du transport des objets du lieu de production à leur dernier marché, tandis que l'effet immédiat sera l'amélioration des affaires de Montréal qui par la nature des choses, tiennent à la fois aux districts occidentaux du Canada et aux États de l'Ouest.

2. Que tandis que la politique du Canada jusqu'à ce moment, a tendu à développer le trafic du St. Laurent et que des sommes considérables ont été dépensées à construire les canaux de Welland et du St. Laurent, au moyen desquels il existe une communication par eau entre l'océan et l'extrémité du Lac Supérieur, néanmoins les résultats de ces travaux ont été en partie annulés par leur insuffisance et leur incapacité d'accueillir l'immense navigation du St. Laurent.

3. Que bien qu'on ne puisse douter qu'en amenant un navire intérieur à un point où il puisse rencontrer le navire océanique de très grandes dimensions, on réduise immédiatement à la fois le taux de fret intérieur et extérieur ; néanmoins cet objet ne peut être complètement atteint à moins qu'une route ne soit ouverte entre l'Ouest et New-York et les États de l'Est vers lesquels une grande partie du trafic américain et du trafic canadien est maintenant dirigée.

4. Que le grand commerce de bois et la prospérité croissante de la vallée de l'Ottawa rendent impérieuse la nécessité de lui ouvrir l'accès aux meilleurs marchés américains.

5. Que dans l'opinion de cette chambre, la route du St. Laurent, comme moyen de transport entre l'Europe, les États-Unis, le Haut et le Bas-Canada et les États de l'Ouest, n'a pas encore été développée autant qu'elle en était susceptible, et que lorsque l'on aura tout fait pour diminuer le séjour des vaisseaux de l'Ouest et de l'océan, le coût de l'emmagasinage, une grande augmentation de commerce se produira dans le St. Laurent, à l'avantage du trafic de ce port et de l'intérêt public en général.

6. Qu'il est de la plus haute importance, en vue du volume du commerce de la vallée de Saskatchewan et d'autres localités de l'Ouest canadien aussi bien que des États de l'Ouest qui doivent chercher un débouché sur les marchés de l'Est et de l'Europe à travers le St. Laurent, que le chenal navigable des grands lacs et des canaux soit amélioré de manière à admettre les navires du plus fort tonnage, et que le conseil de la chambre de commerce reçoive instruction d'attirer l'attention du gouvernement sur le fait qu'il y a doute si des écluses de 270 pieds avec 12 pieds d'eau sur les seuils sont suffisantes pour accommoder les navires intérieurs ayant les dimensions nécessaires pour assurer le prix le moins élevé de transport entre l'Ouest et l'Est.

M. White attira l'attention sur la nécessité de prendre une décision à l'égard de l'acte de faillite et il fut résolu "Que le conseil reçoive instruction de prendre des mesures pour obtenir le renouvellement de l'Acte de Faillite, l'expérience ayant prouvé son utilité et sa nécessité."

À l'égard du pont du Côteau Landing la résolution suivante a été adoptée sur proposition de M. Winn secondé par M. A. Robertson :

Que le pont projeté sur le St. Laurent au Côteau du Lac n'ayant que 18 pieds au-dessus de l'eau, avec des ponts tournants, qui, une fois ouverts ne livrent qu'à la navigation qu'un chenal de 80 pieds de large et sera un em-

baras sérieux pour le trafic, et se trouvant au-dessus et dans le voisinage de rapides très dangereux, exposerait gravement la propriété et la vie. C'est pourquoi le conseil est prié d'adresser au gouvernement un mémoire pour l'engager à empêcher l'érection de ce pont.

MM. P. JOLY & Cie.

Ont droit d'attirer plus que jamais l'attention de Messieurs les Marchands de la campagne et autres, sur la grande variété de marchandises qu'ils ont en magasin, et comme toujours au plus bas prix du marché. Une visite à leur établissement les engagera certainement à acheter.

REVUE FINANCIERE.

Nous commençons aujourd'hui, et nous continuerons la publication régulière d'une revue financière qui comprendra un historique des mouvements de la Bourse de Montréal et des principales transactions qui se seront faites jusqu'à la veille au soir du jour de la publication *Négociant*. C'est un nouveau département ajouté à ceux qui existaient déjà.

Bureau du *Négociant Canadien*.

Mercrredi, 8 octobre 1873, 5 hs. P. M.

Le marché monétaire a été ferme et actif durant la semaine qui vient de s'écouler. Les stocks dépréciés par la crise ont repris leur aplomb, et les cours à la clôture ce soir, sont à une fraction près ceux du 18 sept. à la veille de la faillite de Jay Cooke & Cie. La crise a été pour nos banques une épreuve plus sérieuse qu'on ne l'imagine généralement. Il y eut un mouvement de spéculation qui a amené un retrait considérable de dépôts. Heureusement il n'y a pas une de nos institutions qui a fléchi et aujourd'hui elles sont plus vigoureuses et elles inspirent au public une entière confiance.

Comme nous le disons plus haut la hausse a été générale durant la semaine dernière. Elle est d'environ 2 p 100 ; mais il y a quelques stocks favoris où elle a été beaucoup plus forte.

Afin de mettre nos lecteurs à même de juger des progrès réalisés nous donnerons la liste quotidienne des ventes qui ont été conclues à la Bourse depuis notre dernière publication.

Jeu 2 oct.—Banque de Montréal, 114 à 182½ ; 15 à 182½ et 75 à 183 ; fermant de 182½ à 183½.

Banque des Marchands, 6 à 111½ ; clôturant de 111 à 112½.

Royal Canadian : 50 à 97½ ; 175 à 97½ et 50 à 98½ ; clôturant de 97 à 98.

Commerce :—25 à 122, clôturant de 122 à 122½.

Cie. de Télégraphe de Montréal : 125 à 196½.

Echange Sterling : 107½ à 108.

Vendredi, 3 oct.—Banque de Montréal : 18 à 182½ ; 75 à 182½ et 125 à 182 ; clôturant de 182 à 182½.

City :—10 à 93½.

Marchands :—75 à 111½.

Royal Canadian :—76 à 97½ et 10 à 97½.

Commerce :—25 à 122.

Cie de Télégraphe de Montréal :—100 à 197 ; 25 à 197½ ; 75 à 198 ; 25 à 198½ et 75 à 198½.

Samedi 4 oct.—Banque de Montréal : 29 à 182½ et 20 à 182½.

Du peuple :—18 à 105½.

Des Marchands :—6 à 111½ et 40 à 111½.

Commerce, 150 à 122.

Cie. de Télégraphe de Montréal :—25 à 199 ; 20 à 199½ ; 25 à 199½ ; et 25 à 200.

Lundi, 6 oct.—Banque de Montréal : 40 à 183 ; 50 à 183½ et 55 à 183½.

City :—50 à 93½.

Des Marchands :—85 à 112 et 11 à 112½.

Royal Canadian :—4 à 97½.

Commerce :—385 à 122½ et 25 à 122½.